



Nouveautés du livrable 1.0.38.638:

- **Encaissements**
 - Référence par défaut pour les paiements de type « comptant »
 - Il est dorénavant possible d'attribuer une valeur par défaut pour la référence de paiement lors de transactions en argent comptant.
Chemin : Comptabilité client → Paramétrage → Paiement → Modes de paiement. Sélectionner le mode **Argent**, et indiquer la référence par défaut dans le champ **Référence de paiement** dans la section **Type de paiement** de l'onglet **Général**.

- **Factures financières**
 - Option pour rendre le groupe souche obligatoire
 - Afin d'éviter l'oubli de la saisie du groupe souche sur une facture financière, il est possible de rendre le champ obligatoire.
Chemin : Administration du système → Paramétrage → Société GRICS → Autres paramètres

À la ligne « Groupe de souche obligatoire dans la facture financière », sélectionner la valeur 1 pour rendre le groupe de souche obligatoire.

Pour le rendre facultatif, il suffit de mettre la valeur à "0".

 - Option pour inscrire le groupe souche ***par défaut par utilisateur***
 - Vous pouvez permettre à chaque utilisateur d'obtenir son groupe souche par défaut lors de la création d'une facture financière.
Chemin : Fichier → Outils → Options → Préférences Mozaïk-Finances

Sélectionner le groupe souche par défaut désiré.